

Information - Mairie de STE CÉCILE – FEVRIER 2018 - N° 263



« Février trop doux promet printemps en courroux. »

● **FÊTES ET MANIFESTATIONS**

Dimanche 28 janvier : Théâtre – Les Amis du Théâtre – salle FAMISOL

Vendredi 2 - samedi 3 - dimanche 4 février : Théâtre – Les Amis du Théâtre – salle FAMISOL

Mardi 6 février à 19h : Réunion publique sur l'élaboration du PLUI – Communauté de Communes du Pays de Chantonay – salle des Fêtes de Saint-Germain-de-Prinçay

Mardi 13 février à 19h : Réunion publique sur projet marché de producteurs – Mairie

Vendredi 09 - samedi 10 février : Théâtre – Les Amis du Théâtre – salle FAMISOL

Vendredi 23 février : Concours de belote – Club Loisirs et Amitiés Céciliennes – salle FAMISOL

● **RÉUNION PUBLIQUE : PROJET MARCHÉ DE PRODUCTEURS DE PAYS A STE CÉCILE**

Sur la proposition de Christelle LAVAL, la municipalité veut étudier la possibilité de créer à Sainte Cécile un marché « festif » de producteurs de Pays (légumes, fruits, viandes, vins, fromages,...) avec possibilité de dégustation et de repas sur place. 2 dates pourraient être proposées durant l'été 2018.

Ce projet nécessite l'implication de bénévoles et d'associations pour l'organisation et la tenue du marché (installation, buvette,...). Pour tous ceux qui sont intéressés, une réunion de présentation aura lieu le **mardi 13 février à 19h** à la Mairie.

● **SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Lors de sa séance du 23 novembre 2017, le Conseil Municipal a :

- Débattu sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ;

- Approuvé le contrat Vendée Territoire comprenant le diagnostic de territoire et la liste des projets pouvant bénéficier d'une aide du Département et notamment pour Sainte Cécile :

- Voirie communale : aide financière possible = 45 000 €

- Cheminements doux/Pistes cyclables : aide financière possible = 23 335 €

- Rénovation/Extension de la salle des fêtes = aide financière possible = 68 007 €

- Décidé de maintenir, pour l'année scolaire 2018-2019, la semaine de 4.5 jours et de rendre l'inscription au T.A.P. payante à compter de septembre 2018 pour un montant de 40€ par année scolaire et par enfant.

Lors de sa séance du 21 décembre 2017, le Conseil Municipal a :

- Décidé de signer avec la Communauté de Communes de Chantonay, une convention de gestion pour la Zone d'Activités de Bel Air et un procès-verbal de mise à disposition ;

- Approuvé le rapport 2016 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif.

● **CAMPING RÉSIDENCE « LA RIVIÈRE »**

Comme chaque année, pour le bon fonctionnement de la structure et pour répondre aux besoins et aux attentes de nos vacanciers, nous recrutons deux personnes à trois quart temps (28h).

Vos différentes missions :

- Accueillir, renseigner, et orienter la clientèle.

- Assurer la gestion des arrivées et des départs.

- Organiser des tournois sportifs, des animations diverses, des soirées animées, des jeux pour enfants.

- Entretien le bloc sanitaire, la piscine, les chalets et la salle d'animation.

Profil recherché

Vous avez le sens de l'accueil, vous êtes autonome et organisé, polyvalent, vous êtes libre entre mi-juin et début septembre. Pratique d'une langue étrangère. Expérience en milieu touristique ou BTS tourisme apprécié. Travail le week-end et jours fériés selon le planning. Le chalet d'accueil est ouvert 7j/7.

Pour toutes les personnes qui sont intéressées, merci de bien vouloir nous adresser votre lettre de motivation ainsi que votre curriculum vitae, **avant le mercredi 21 février 2018** à la mairie (1, place de la mairie 85110 STE CECILE) ou par mail : campinglariviere85@hotmail.fr.

● FAMILLES RURALES – ACCUEIL DE LOISIRS AM STRAM GRAM

Accueil de loisirs AM STRAM GRAM

LES MERCREDIS :

Durant les mercredis du mois de février, nous continuons de traverser l'hiver avec les Mrs et Mmes. Au programme : un goûter presque parfait avec crêpes party et réalisation de bonhommes en pain d'épice mais aussi création de pompons et grands jeux comme le facteur de banque et les JO d'hiver !!!

LES PETITES VACANCES SCOLAIRES :

Les vacances d'hiver débuteront fin février.

L'accueil de loisirs sera ouvert du 26 février au 09 mars. Les tracts et coupons d'inscription arriveront début février dans les cartables de vos enfants !

LES VACANCES D'ETE :

Durant l'été 2018, l'accueil de loisirs sera ouvert du 09 juillet au 03 août et du 27 au 31 août. Fermeture durant les semaines 32, 33 et 34.

RECHERCHES :

Nous sommes toujours à la recherche des vinyles pour de futures activités manuelles. N'hésitez pas à nous en déposer !

Nous avons également besoin de vêtements de rechanges pour des enfants de 7 à 10 ans : pantalons d'hiver et d'été pour filles et garçons ainsi que des T-shirts.

En vous remerciant par avance.

Service « loisirs préados »

C'est reparti pour les activités 11-14 ans au mois de février.

Durant les vacances, une journée avec au défi : échappe-toi si tu peux à l'Oie et une veillée loup garou est proposée le jeudi 01 mars de 13h à 20h. Il faut prévoir son vélo et attention les places sont limitées. Mais aussi un goûter casino le mercredi 07 mars de 14h à 17h. N'hésitez pas à vous inscrire auprès d'Amandine.

N'hésitez pas à passer au centre (7, rue de l'Aublonnière, 85110 STE CECILE, 02.51.40.22.83, mail : centre.am-stram-gram@orange.fr) pour tous renseignements.

● CLUB « LOISIRS ET AMITIÉS CÉCILIENNES »

Concours de belote

Le Club "Loisirs et Amitiés Céciliennes" organise un Concours de belote le vendredi 23 février 2018 à la salle FAMISOL. Inscription à partir de 13h30, début des parties à 14h00. Un lot sera remis à chaque participant.

Tous les Céciliennes et Céciliens sont invités à nous rejoindre ce jour-là. Vos amis sont aussi les bienvenus.

Dictée

Nous nous retrouvons le **mardi 27 février 2018 à 14h30** salle FAMISOL.

Nous rappelons que "La Dictée" est ouverte à toutes les Céciliennes et tous les Céciliens, dans une joyeuse ambiance, avec une petite pointe de nostalgie des bancs de l'école. Chaque personne corrige ses fautes, et pas de notes...

Pour tous renseignements tél: 02 51 46 87 39.

● ADMR – NOUVELLE ORGANISATION

L'Association locale ADMR « CE MA VI » qui regroupe les communes de SAINTE CECILE – SAINT MARTIN DES NOYERS et SAINT VINCENT STERLANGES mutualise son secrétariat avec l'ADMR de CHANTONNAY-BOURNEZEAU et forme le Comité de Secteur du Pays de Chantonnay.

A partir du 5 Février 2018 retrouvez-nous à l'Espace La Fontaine à CHANTONNAY au 28 ter, rue La Fontaine, Tél. 02.51.94.32.03. Permanence téléphonique et physique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

Toutefois une permanence sera assurée à **Sainte Cécile le jeudi matin de 9h00 à 12h30 à compter du jeudi 8 Février 2018, à la Mairie, salle de la bibliothèque.**

● TRANSPORT SOLIDAIRE

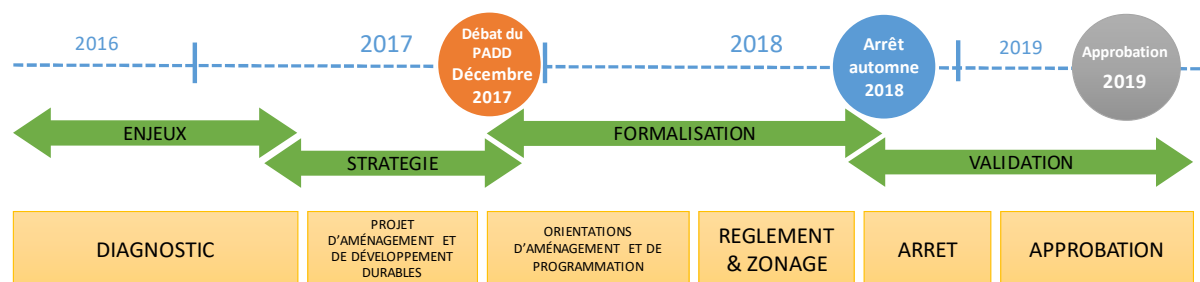
Vous avez plus de 60 ans et vous n'avez pas de moyens de locomotion : appelez pour tout besoin ponctuel, les chauffeurs bénévoles : GABORIAU Pierrot 02 51 94 56 55 ou 06 84 77 67 69 ; BETARD Jean 02 51 94 40 75 ou 06 70 51 87 38 ; SORIN Odile 02 51 94 31 83 ou 06 15 44 44 04 ; MENANTEAU Marie-Thérèse 02 51 40 20 78 ou 06 24 69 24 44 ; GUILBAUD Catherine 02 51 05 19 37 ou 06 74 51 52 61.



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : À quoi ressemblera le Pays de Chantonnay en 2030 ?

Logements, mobilités, zones d'activités économiques, devenir des centre-bourgs, préservation des espaces agricoles et naturels... Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est le document cadre qui présente la stratégie d'aménagement et de développement de la Communauté de communes pour les 10 prochaines années. Une fois finalisé, il compilera les règles au regard desquelles seront étudiées les demandes d'urbanisme : construction, extension, aspect d'extérieur des constructions... Les outils qu'il contient permettront d'assurer la cohérence des projets tant privés que publics dans le temps et dans l'espace.

Où en est-on aujourd'hui dans l'étude ?



L'élaboration d'un PLUi se décompose en plusieurs phases. D'octobre 2016 à juillet 2017, les élus se sont ainsi consacrés à un travail de diagnostic qui a mis en avant les principaux enjeux qui se présentent aujourd'hui. Cet exercice a permis de dresser un état des lieux exhaustif du fonctionnement du territoire dans de multiples domaines : habitat, économie, environnement, mobilité, services, commerce...



Diagnostic en marchant à Saint-Vincent-Sterlanges



Réunion Trame verte et bleue et agriculture à Bournezeau

Depuis le mois de juillet 2017, les élus sont entrés dans la phase de construction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui constitue l'élément central du PLUi en présentant ses grandes orientations :

- AXE 1 : Affirmer le positionnement du territoire du Pays de Chantonnay
- AXE 2 : Renforcer le mode de développement du maillage des pôles en accord avec le tissu productif
- AXE 3 : Favoriser la mise en œuvre des conditions d'aménagement de la stratégie territoriale

Cette phase se conclut par un débat du PADD dans chaque Conseil municipal et au sein du Conseil communautaire fin 2017.

Comment participer à la construction du projet ?

Une série de quatre réunions publiques prévues en janvier et février 2018 permettra à la population de prendre connaissance du PADD et de réagir sur ses grandes orientations :

- Le mardi 30 janvier 2018 à 19h au siège de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay ;
- Le jeudi 1^{er} février 2018 à 19h, salle des Noyers à Saint-Martin-des-Noyers ;
- **Le mardi 6 février 2018 à 19h, salle des Fêtes à Saint-Germain-de-Prinçay ;**
- Le jeudi 8 février 2018 à 19h, Foyer rural de Rochetrejoux.

Une exposition itinérante présentant les grands enseignements du diagnostic territorial et les orientations du PADD sera également organisée au cours du 1^{er} semestre 2018 au siège de la Communauté de communes et dans les mairies.

Avec les réunions publiques et l'exposition itinérante, d'autres outils ont été mis en place pour assurer une information efficace et une concertation réussie. Ils permettront aux habitants de communiquer à la Communauté de communes leurs observations, leurs souhaits et ainsi de participer pleinement à l'élaboration du projet. Pour cela, les dispositifs se veulent nombreux et diversifiés :

- Un outil est déjà à disposition : le cahier de concertation dans chaque commune et à la Communauté de communes (accessibles aux heures d'ouverture habituelles)
- Les observations, remarques ou contributions peuvent également être adressées :
 - o Par courrier à l'attention de Monsieur le Président – Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, 65 avenue du Général de Gaulle - 85110 CHANTONNAY
 - o Par courriel à l'adresse spécifique plui@cc-paysdechantonnay.fr
 - o À votre mairie qui communiquera directement le courrier ou courriel à la Communauté de communes
- Des phases d'échanges plus directs avec les habitants sur le terrain seront également programmées ;
- Une information régulière sur l'avancement des réflexions est produite par le biais du site Internet et du bulletin de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, relayée par les communes, ainsi que par voie de presse.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal



RÉUNION PUBLIQUE

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

**Mardi 06 Février 2018
à 19h00**
**Salle des Fêtes
à Saint Germain de Prinçay**

À l'attention des habitants
des communes de
Sainte Cécile
Saint Germain de Prinçay
Saint Vincent Sterlanges



Prochain « Trait d'Union » - Articles à déposer en Mairie pour le **Judi 15 Février 2018**

E-mail : mairiestececile85@wanadoo.fr – Site Internet : www.saintececile85.fr

Mairie 1, Place de la Mairie 85110 SAINTE CECILE Tél. : 02.51.40.24.07 Fax : 02.51.40.25.59